



# Plan particulier de mise en sûreté (PPMS) Site des Barres du LEGTA LE CHESNOY - LES BARRES

Adresse :	Domaine des Barres RD 41 45290 Nogent-sur-Vernisson
Tél :	02 38 95 01 80
Tél astreinte :	<b>06 02 26 45 58</b>
Courriel :	<a href="mailto:legta.les_barres@educagri.fr">legta.les_barres@educagri.fr</a>
Directeur EPLEFPA :	Cédric AVRIL
Tél :	<b>06 27 24 27 28</b>
Directeur de site :	Icham BENCHADDI
Tél :	06 34 31 64 34

# 1ère partie : PPMS à diffusion large

La 1<sup>ère</sup> partie du PPMS est diffusée en septembre chaque année :

- Au format papier : au personnel enseignant, administratif et conseil régional
- Au format informatique : au LEGTA du Chesnoy, à la DRAAF et au correspondant de la gendarmerie
- Par affichage de la façon suivante :

Lieu d'affichage	Date de mise à jour		Date de mise à jour
<b>Enseignement</b>		<b>Internats</b>	
Hall		Bâtiment D	
Salle GPN 1		Bâtiment E	
Salle GPN 2		Bâtiment F	
Salle GF 1		Guinier	
Salle GF 2			
Salle Licence		<b>Economat</b>	
Salle CCF		Entrée salle restauration	
Labo		Garage	
Salle informatique enseignement		Hall	
Salle informatique Guinier			
Salle Technologie du bois			
<b>Administration</b>			
Salle des professeurs			
Hall			

## Identification des risques majeurs prévisibles

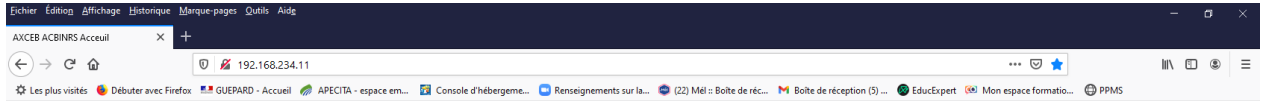
Risques	Détail	Concerné : oui/non
<b>Risques naturels</b>		
Tempête		Oui
Risque climatique	Episode caniculaire	Non*
	Intempérie hivernale	Oui
Feux de forêts		Oui
Inondation		Non
<b>Risques technologiques</b>		
Transport de matières dangereuses	Par voie routière	Oui
Risque nucléaire		Oui
Risque industriel		Non
<b>Autres risques majeurs et menaces identifiés</b>		
Risque sanitaire	Pandémie, pollution atmosphérique	
Risque terroriste	Attentat, émeute, prise d'otage	
<b>Causes possibles de sur-accident</b>		
Citerne de gaz		
Stockage de fuel		

\*pas durant la présence des étudiants

## Déclenchement du PPMS

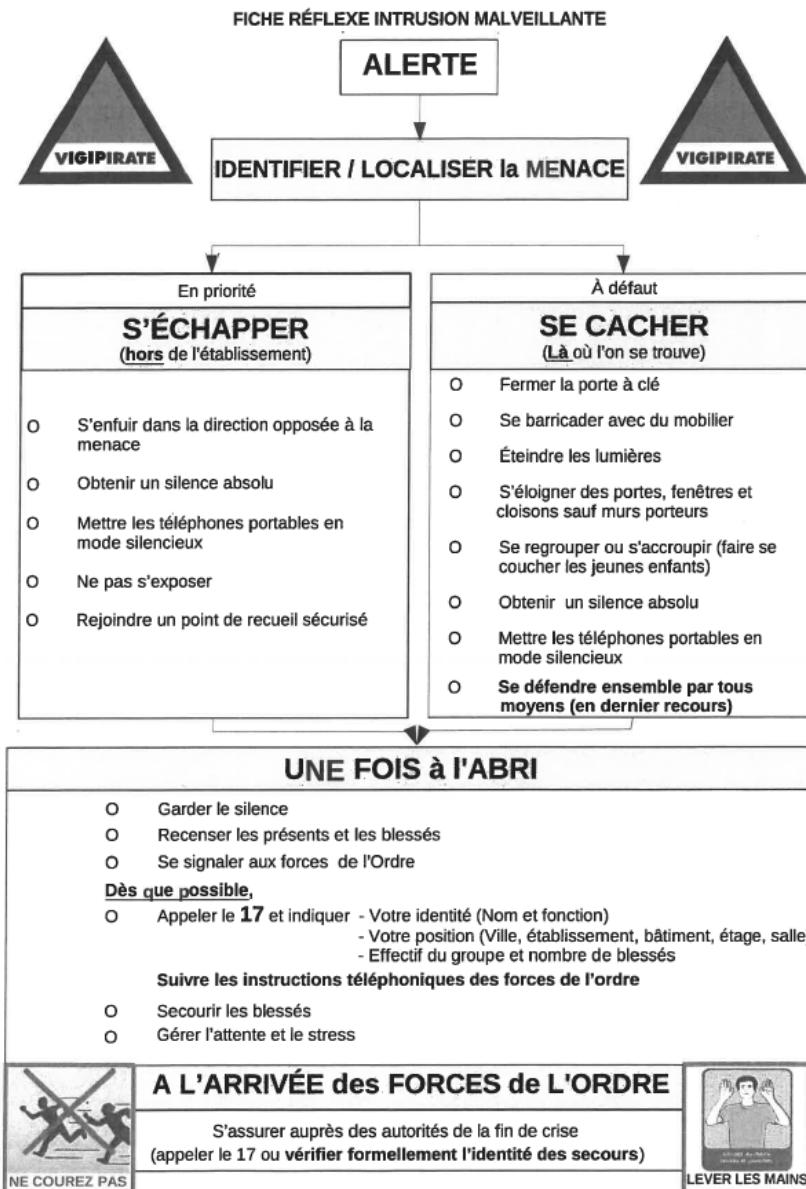
Risque	Quand déclencher le PPMS	Qui	Comment déclencher le PPMS	Où mettre les occupants en sécurité	Comment informer de la fin du PPMS
<b>Intrusion malveillante</b>	Constat d'une intrusion malveillante	Toute personne	Boitier bureau secrétariat ou sur ordinateur : « <b>attentat – intrusion</b> »  + Sms envoyé du téléphone portable de la direction, du lycée et des 3 administratifs, pour informer ceux qui ne sont pas sur site	- S'échapper hors de l'établissement - A défaut se cacher <b>Voir fiche réflexe</b>	Forces de l'ordre
<b>Intempérie hivernale</b>	Alerte des autorités	Directeur adjoint/directeur EPL/toute personne à leur demande explicite	Boitier bureau secrétariat ou sur ordinateur : « <b>Début PPMS</b> » + <b>annonce au micro</b> selon le risque	<b>Abri simple</b>  Rester dans les salles de classe ou dans les internats (si déclenchement la nuit)	Boitier bureau secrétariat ou sur ordinateur : « <b>fin du PPMS</b> »
<b>Feux de forêt</b>	Constat d'un début d'incendie sur le domaine			<b>Evacuation ou Abri simple</b> – Salle de restauration	
<b>Accident transport matières dangereuses sur site</b>	Alerte des autorités			<b>Abri avec confinement</b>  Salle de restauration	
<b>Accident nucléaire</b>	Alerte des autorités			<b>Abri avec confinement</b>  Salle de restauration	
<b>Accident transport matières dangereuses pendant une sortie scolaire</b>	Alerte des autorités	<b>Chauffeur de bus et enseignant</b>	Sans objet	Rester dans le bus  Suivre les instructions des autorités	Sans objet

# Boitier PPMS



Changement du mot de passe

ETAT DU BOITIER Rafraichissement : 4 sec. **2 secondes** pas de rafraichissement



# CAS SPECIFIQUE D'ATTAQUE A PROXIMITE DU LYCEE

La direction décide d'un confinement ou d'une évacuation, afin de tenir à distance les étudiants et les adultes.

La direction alerte les professeurs et étudiants en sortie ou en EPS pour qu'ils restent sur le lieu de l'activité extérieure

**SI CONFINEMENT : SE CONFINER là où on se trouve, y compris la zone CDI**

Différer toute sortie

Ne pas rester sur la cour

# CAS SPECIFIQUE D'ALERTE A LA BOMBE OU DE DECOUVERTE D'UN OBJET SUSPECT

Prévenir la direction ou la permanence.

La direction décide d'un confinement ou d'une évacuation, afin de tenir à distance les étudiants et les adultes

La direction alerte les professeurs et étudiants en sortie ou en EPS pour qu'ils restent sur le lieu de l'activité extérieure

**NE JAMAIS MANIPULER OU DEPLACER L'OBJET SUSPECT**

Appeler la police (17 ou 112) en précisant, autant que possible :

- la nature de l'engin ou son aspect
- le lieu précis de découverte
- les coordonnées du Chef d'établissement

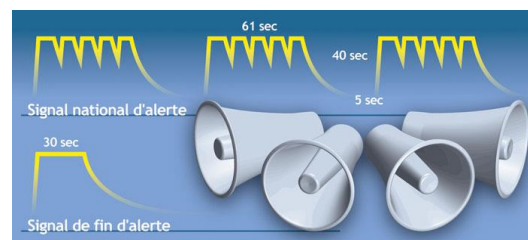
**Sur demande de la direction, un périmètre de sécurité est établi dans l'attente de l'arrivée des services de police**



# Information des familles

## Les bons réflexes en cas d'accident majeur

**En cas d'alerte :** **N'allez pas vers les lieux du sinistre**  
Vous iriez au devant du danger



**Abritez-vous :** Écoutez la radio  
Respectez les consignes  
des autorités



**Fréquences :** France Inter **99.2**  
France bleu Loiret **100.9**  
France Info **105.5**



Radios locales  
conventionnées  
par le Préfet

### **N'allez pas chercher votre enfant à l'établissement**

Pour ne pas l'exposer, ni vous exposer

Un Plan Particulier de Mise en Sûreté des élèves (PPMS)  
A été prévu dans son établissement

Il est donc en sécurité



### **Ne téléphonez pas.**

N'encombrez pas les réseaux.

Laissez les libres pour que les secours puissent s'organiser



**Recevez avec prudence les informations souvent parcellaires ou subjectives  
n'émanant pas des autorités (celle recueillies auprès d'autres personnes,  
par exemple : grâce à des téléphones mobiles)**